



25ème randonnée Buxia

Randonnée Moto/Quad à la Boissière de Montaigu (circuit de 8 km) le samedi 26 Aout 2017. Rendez-vous dans les coteaux de Puy Doré (Derrière le stade).

Déroulement des journées du samedi 26

- **7H45 /08H45** : Accueil des participants
- **08H15** : Contrôle administratif
- **09H00**: Reconnaissance du parcours.
- **13H00/14H30** : Repas
- **15h00** : Fin de la balade

Coupon, règlement à l'ordre de Moto-club **BUXIA** à retourner avant le 5 aout 2017 à :

BUXIA –GUERIN Gael **20 rue des coquelicots , Lotissement des Ecotais**
85600 La Boissière de Montaigu
buxiamotoclub@gmail.com
☎ 06 18 75 23 20

Prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée. Attention aux retardataires
Priorité aux clubs organisateurs de randonnée en fonction du nombre d'inscrits.

Pour info : Participation 35 euros/ jour, comprenant : Repas du midi (boissons comprises) et l'adhésion pour la journée à l'association Buxia.

Sous réserve d'acceptation de la préfecture de vendée

(Dans le cas où la rando serait annulée vous recevrez un mail 10 jours avant et votre chèque sera déchiré ou renvoyé)

REGLEMENT:

- Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accidents ou d'incidents causés par les pilotes ou leurs motos / quads.
- Cette randonnée n'est pas une manifestation sportive (sans classement, sans vitesse imposée, sans contrôle de passage)
- Les initiateurs de cette balade limitent le nombre de participants. Ils se réservent le droit de refuser toute participation sans justification, moyennant une information par courrier.
- Chaque participant s'engage à :
 - être possesseur du permis et de l'assurance adéquate de sa moto ou de son quad
 - effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique
 - respecter le code de la route et le tracé de la randonnée.
 - être le seul conducteur de son véhicule déclaré lors de l'inscription
 - ne pouvoir exercer à l'encontre des organisateurs aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.
- Equipement obligatoire : Casque, gants, bottes et gilet de protection ou pare-pierre
- Un contrôle administratif aura lieu avant le départ (permis, assurance, carte grise de la moto ou du quad) ; veillez à respecter les consignes afin d'éviter une exclusion notamment celle liées aux nuisances sonore (pas de remboursement de la journée en cas d'exclusion).
- Respecter les espaces naturels, les propriétés privées et les cultures.
- Respecter le règlement du Moto Club Buxia pour les journées du 26 Aout 2017 en tant qu'adhérant.

Samedi 26 Aout 2015

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

E-mail (obligatoire) :

	Prix	Nombre	TOTAL
Participation avec repas	35 € / jour		
Accompagnement pour le midi	12 €		
	TOTAL		

-Marque MOTO:..... Immatriculation N° :

-Marque QUAD:..... Immatriculation N° :

-Permis de conduire N° :..... Délivré le :

-Assurance : Carte verte N° :

Le

Signature accompagnée de la mention « lu et approuvé sans réserve ».

*** Ce document signé fait office de carte d'adhérant***